

Pôles et aires de puissance

La mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais n'uniformise pas la planète. Différences culturelles et inégalités économiques caractérisent aussi l'espace mondial.

| Sujets d'étude | Une situation au moins | Orientations et mots-clés |
|---------------------------------------|--|--|
| 3. Pôles et aires de puissance | <ul style="list-style-type: none"> - La mégapole japonaise - La Chine littorale - La Californie | <p>Les centres de la mondialisation sont à étudier à différentes échelles. On montre que les villes mondiales et les aires de puissance contrôlent le reste de la planète.</p> <p>On étudie l'organisation de l'espace d'une aire de puissance.</p> |

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.
Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Ce sujet d'étude associe deux notions géographiques essentielles, **pôles et aires de puissance**, pour comprendre le rôle de certains territoires dans la mondialisation.

On entendra par aires de puissances, les trois grands ensembles géographiques, Amérique du Nord, Europe et Asie orientale, constitués d'un ensemble d'États ou de régions qui, par leurs poids économiques, par leur rôle d'impulsion dans l'économie mondiale et éventuellement par leur influence politique, militaire ou culturelle occupent une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde.

Ces **aires de puissance** intègrent une métropole mondiale ou une mégapole qui polarisent des espaces à des échelles variables. A l'intérieur de ces aires, les **pôles de puissance** peuvent couvrir des villes mondiales, Londres ou New York et de **aires régionales** comme la Californie ou la Chine littorale. Ces espaces organisés et hiérarchisés structurent par leur pouvoir et leur attractivité l'essentiel de l'activité planétaire.

Les grands pôles mondiaux et les aires de puissance doivent être étudiés sous l'angle géographique : les données économiques, incontournables, éclairent les organisations territoriales.

Il convient d'aborder ce sujet dans sa complexité et dans son actualité. Aucune position mondiale n'est figée ni dans le temps ni dans l'espace. La présence de la situation « La Chine littorale » illustre ce constat.

Articulation entre le sujet d'étude et le thème général annuel

Ce sujet s'inscrit dans une cohérence globale du programme. Il permet de mettre en perspective les **flux** qui parcourent le monde, le poids de la **Triade** (sujet d'étude 1) et les facteurs de la diversité culturelle (sujet d'étude 2). La notion de **centre** doit être associée à des dynamiques des périphéries (sujet d'étude 4).

LES SITUATIONS

Le programme prévoit de traiter au moins une situation parmi les trois proposées. Quelle que soit la situation choisie elle doit, à travers sa singularité, caractériser et définir la notion de pôles de puissance qui s'inscrit dans l'espace plus vaste d'une aire de puissance. Les trois situations choisies recouvrent des espaces communément abordés dans l'enseignement de la géographie ; on s'attachera à mettre en évidence les éléments structurels de la puissance et aussi les mutations récentes, parfois fortes, qui en stimulent les dynamiques.

L'étude de la situation choisie doit donc permettre de dégager les principales caractéristiques d'un pôle de puissance tout en mesurant le poids et le rôle de ce territoire sur la scène internationale.

La mégalopole japonaise

Éléments constitutif de ce que l'on appelait dans les années 90 la « Triade », le Japon est aujourd'hui un de deux pôles majeurs de l'aire de puissance de l'Asie orientale. La mégalopole, qui en constitue le cœur, représente toujours un des pôles de puissance les plus emblématiques de la planète.

L'étude peut s'organiser autour de quatre axes :

- les fondements de la puissance : poids démographique, concentration et densité de population, place des trois mégapoles multimillionnaires (Tokyo, Nagoya, Osaka-Kobé qui regroupent près de 50 millions d'habitants), rôle de la façade portuaire Pacifique du pays (une des plus importantes de la planète) dans l'ouverture aux échanges mondiaux ;
- les aménagements structurants gigantesques, adaptés aux évolutions internes et externes à l'image des axes de communications et des aménagements portuaires spectaculaires ;
- le poids en Asie orientale et dans le monde : la mégalopole japonaise est l'un des centres d'impulsion et de commandement de la planète, en particulier par l'influence de Tokyo, ville-mondiale ;
- les difficultés majeures de la mégalopole : on mettra aussi en évidence les problèmes liés à l'hyper concentration, à la vulnérabilité aux risques naturels, aux questions environnementales...

La Chine littorale

En moins d'un demi-siècle, l'Asie orientale est devenue la troisième aire de puissance et l'un des moteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. En son sein, la Chine littorale constitue le plus récent des trois pôles de puissance proposés au programme ; contrairement aux deux autres, ce territoire s'inscrit dans un État encore classé parmi les pays émergents, même s'il est devenu la seconde puissance économique mondiale. La Chine littorale est aujourd'hui l'autre pôle majeur de l'aire de puissance de l'Asie orientale.

L'étude mettra particulièrement en évidence :

- le poids démographique : 45 % de la population chinoise sur 15 % de la superficie du pays ; le dynamisme des pôles urbains : Shanghai, Tianjin-Pékin, Guangdong (Hong Kong, Macao, Shenzhen) ;
- le rôle majeur dans l'économie du pays : poids de l'industrie (« atelier du monde »), 60 % du PIB chinois, ...
- l'intégration à l'économie asiatique et mondiale : une des grandes façades portuaires de la planète, plus de 90 % des exportations du pays, 85 % des investissements étrangers...
- l'envers du développement : inégalités territoriales et sociales, graves problèmes environnementaux...

La Californie

Situé aussi sur le littoral de l'océan Pacifique, ce troisième territoire qui correspond à un État des États-Unis doit aussi être étudié comme un pôle de puissance au sein de la première aire de puissance mondiale, l'Amérique du Nord.

On mettra particulièrement en évidence :

- les spécificités démographiques et la puissance des centres urbains : État le plus peuplé des États-Unis (37 millions d'habitants) ; la pluriethnicité (premier État asiatique et latino de l'Union) ; le poids des conurbations (Baie de San Francisco, Los Angeles et le Sud californien, Sacramento et la Grande Vallée) ;
- les fondements de la puissance: dynamisme économique (premier État industriel et agricole de l'Union) ; le poids de la recherche-innovation, de la haute technologie (Silicon Valley) et des universités (Stanford) ; l'influence culturelle (cinéma, modes, divertissements...)
- la place dans l'aire de puissance nord-américaine et dans le monde : la Californie représente aujourd'hui la sixième ou septième puissance mondiale par son PNB ; est un point de rencontre entre l'Amérique du Nord, l'Amérique latine et l'Asie pacifique ;
- des points de faiblesse : vulnérabilité aux risques naturels majeurs et au manque d'eau ; inégalités sociales...

POUR ALLER PLUS LOIN

- Carroué. L., *La mondialisation*, Bréal, 2^{ème} édition, 2009.
 - Caroué. L., Collet. D., Ruiz.C., *L'Asie*, Bréal, 2007.
- Atlas des éditions Autrement :
- Sanjuan Th., *La Chine*, 2007 ;
 - Dorel. G., *La Californie*, 2008 ;
 - Pelletier. Ph., *Le Japon*, 2008.
 - Scoccimarro. R., *Le Japon, Renouveau d'une puissance ?*, La documentation photographique, n° 8076, juillet - août 2010,
 - Foucher. M., *Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux*, La documentation photographique, n° 8072, novembre- décembre 2009.
 - Site Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/themes> (notamment le dossier « La Chine : entre espaces domestiques et espace mondial », juin 2010).